

## Conférence de presse du Porte-parole du gouvernement Moukagni Iwangou à découvert !

Jonas OSSOMBEY  
Libreville/Gabon

**Le ministre de la Communication, Alain-Claude Bilie-By-Nze, à la suite du communiqué du Conseil des ministres, a abordé, au cours d'un bref échange avec les représentants des médias, l'audience accordée par le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, à Jean-De-Dieu Moukagni Iwangou, président du Front de l'opposition pour l'alternance (FOPA). Alors que ce dernier a toujours nié avoir été consulté avant sa nomination au gouvernement. Ainsi que d'avoir choisi son rang, poste ministériel. Une courte vidéo et des images le témoignent.**

DECIDEMENT, il n'est de vérité que le temps ne révèle. Le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement,

Alain-Claude Bilie-By-Nze, a confirmé, hier, l'audience que le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, a accordée au président du Front de l'opposition pour l'alternance (FOPA), Jean de Dieu Moukagni Iwangou, avant la formation du nouveau gouvernement dans lequel il avait été nommé ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, chargé de la mise en œuvre du Programme Graine. Contrairement à ce qu'il a affirmé lors de son rétro-pédalage, selon le membre du gouvernement, l'opposant radical a bel et bien été reçu par le président de la République, en présence de plusieurs témoins. « Par rapport au refus tardif de M. Moukagni Iwangou d'entrer au gouvernement, je le confirme, je peux vous en apporter les preuves », a-t-il indiqué. Avant d'ajouter qu'il a été « longuement reçu par le président de la République avec lequel il a



Photo : PRESSE PRESIDENTIELLE

Une phase de l'audience.

discuté de la situation politique du moment ». Non sans marteler que le président du FOPA avait donné son accord sans conditions sur sa participation au gouvernement d'Ona Ondo III, en qualité de ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, en charge du programme Graine. « Le fait de nier qu'il y a eu des discussions avec lui avant sa nomination, fait passer les

plus hautes autorités pour des personnalités irresponsables. Ceci n'est pas conforme à la vérité », a-t-il insisté. De ce fait, M. Bilie-By-Nze a considéré que le refus et les raisons de l'opposant de ne pas honorer sa parole sont des faits de nature à donner une mauvaise image des politiques gabonaises. Des photographies et une courte vidéo montrant M.

Moukagni-Iwangou discutant de façon conviviale avec le numéro un gabonais au Palais de la présidence de la République, après un séjour abrégé en France, viennent corroborer les révélations du Porte-parole. Toute chose qui jette le trouble chez ses partisans, pairs de l'opposition et une bonne partie de l'opinion nationale sur les agissements des acteurs politiques nationaux dont le fond contraste souvent avec la réalité des faits. Autrement dit, seuls comptent leurs propres intérêts au détriment des compatriotes qui osent croire en leur philosophie. Malgré le « refus tardif », le flou artistique entretenu par le président d'une faction de l'Union du peuple gabonais (UPG) et le fait de nier, alors qu'il y a des preuves, montre bien qu'à beau chasser le naturel, il revient toujours au galop. D'ailleurs, il a brillé par son ab-

sence à deux convocations de ses pairs du Front qui veulent voir clair dans cette sulfureuse affaire. Déjà empêtrée dans des querelles intestines, l'opposition fait face à ses vieux démons, marqué par les attitudes nombrilistes de certains de ses leaders d'aujourd'hui et d'hier. Comme quoi les acteurs peuvent changer, mais les réflexes demeurent. Le nouveau ministre de la Communication s'est également exprimé sur l'interpellation, hier, dans les services de la DGR de l'ancien ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative, Serge-Maurice Mabilia. « Nous sommes un pays qui consacre la séparation des pouvoirs », a-t-il précisé. Et d'assurer qu'il n'a pas été interpellé pour des raisons politiques. « La justice s'expliquera certainement au moment opportun », a-t-il conclu.

## Clôture de la deuxième session ordinaire du CES L'au revoir de Paul Biyoghe Mba

SM  
Libreville/Gabon



Photo : SM

Paul Biyoghe Mba a présidé sa dernière cérémonie au CES en qualité de président.

« Je quitte dans les instants qui vont suivre, la présidence du Conseil », a déclaré le promu au poste de vice-Premier ministre, ministre de la Santé, Paul Biyoghe Mba, au cours de la cérémonie marquant la clôture de la deuxième session ordinaire du Conseil économique et social (CES) qu'il a lui-même présidée. La cérémonie s'est déroulée en présence du représentant du chef du gouvernement, Emmanuel Isoze Ngondet, du ministre des Relations avec les Institutions constitutionnelles, Pr. Léon Nzouba, des membres du corps diplomatique, des membres du Parlement et des conseillers du CES. Pour cette dernière session ordinaire de l'année, trois thèmes étaient à l'ordre du jour : « la gestion de la dette intérieure de l'Etat gabonais », « la création exponentielle des écoles et des établissements d'enseignement privé au Gabon et le respect des normes dans le domaine de l'enseignement et de la formation technique et professionnelle », ainsi que « la gestion foncière au Gabon » (dans tous ses compartiments logement, immobilier, exploitations minières, forestières, agricoles et maritimes). Après examen approfondi et traitement appuyé, le Conseil a formulé plusieurs avis et recommandations qui seront transmis au président de la République, au gouvernement et au Parlement. S'agissant de la dette intérieure, « il ressort globale-

ment que la problématique relève de la non maîtrise des mécanismes ou leviers de gestion de la dette qui, généralement, induisent la priorisation de la dette extérieure au détriment de la dette intérieure », a expliqué le président partant. Paul Biyoghe Mba a ajouté : « le Conseil s'est appesanti sur la définition de la dette retenue par l'administration gabonaise, les règles d'évaluation, le rôle ou la responsabilité de chaque entité dans la surveillance des blocages entraînant le retard de la liquidation de la dette ainsi que les solutions proposées par le gouvernement en vue de réguler le paiement de cette dette intérieure dont l'accumulation viendrait principalement des dépenses extra-budgétaires ». De ce fait, les membres du Conseil recommandent de déverser systématiquement après chaque année budgétaire, tous les montants en instance de paiement au Trésor à la DGI et à la direction générale de la Dette. De plus, ils suggèrent d'informer immédiatement la direction générale du Budget de tous cas d'arriérés de règlement, dans le but de

quantifier avec précision, le stock accumulé de la dette intérieure. En ce qui concerne le thème sur la création exponentielle des écoles et établissements privés et des normes à respecter au Gabon, les conseillers proposent aux plus hautes autorités de redéfinir la place du secteur privé laïc dans le système éducatif et de formation au Gabon, d'établir une clé de répartition par ordre et niveau d'enseignement entre l'offre publique et l'ordre privé, de mettre en œuvre les recommandations des états généraux de l'éducation, de la recherche et de l'adéquation formation-emploi des 17 et 18 mai 2010, de revoir à la hausse les allocations budgétaires pour les situer à 20% du budget national, c'est-à-dire à un peu plus de la moyenne africaine située autour de 19%, au lieu des 13,4% actuellement. Parmi les recommandations relatives au troisième thème, la gestion financière au Gabon, on peut citer, entre autres, l'organisation de la réglementation de la gestion foncière des terrains, l'élaboration d'un

Code foncier qui intègre le droit foncier moderne et le droit coutumier, qui ne sont pas antagonistes, l'élabora-

tion du Code de l'urbanisme conforme à l'action 145 du Plan stratégique Gabon émergent (PSGE), @l'identi-

fication et l'aménagement des zones de relogement avant l'expropriation et le déguerpissement.

**GRATUITEMENT DANS VOTRE BOITE MAIL, RECEVEZ CHAQUE JOUR LA NEWSLETTER DE**

**L'union**  
40 ANS A LA UNE

**ET PARTICIPEZ A LA GRANDE TOMBOLA**  
Du 14 au 30 septembre 2015

**1<sup>ER</sup> PRIX : 1 SCOOTER PIAGGIO LIBERTY**

**2<sup>ES</sup> PRIX : 1 TV LG 42 POUCES**

**3<sup>ES</sup> PRIX : 1 CUISINIÈRE À GAZ BEKO 4 FEUX**

**4<sup>ES</sup> PRIX : 1 FOUR MICRO-ONDES LG 20L**

**5<sup>ES</sup> PRIX : 1 LECTEUR DVD LG «MULTIZONE»**

**POUR VOUS ABONNER C'EST FACILE : COMPLÉTEZ, DÉCOUPEZ ET DÉPOSEZ CE COUPON DANS L'URNE «GRANDE TOMBOLA NEWSLETTER DE L'UNION» DISPONIBLE AU SIÈGE DU JOURNAL ET À NOTRE AGENCE DE PORT-GENTIL.**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Ville : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_  
 N° de tél. : \_\_\_\_\_ Profession : \_\_\_\_\_  
 Date de naissance : \_\_\_\_\_

Attention : Seuls les coupons comportant une adresse mail valide et lisible seront pris en compte

**LA TOMBOLA EST RÉSERVÉE AUX PERSONNES S'INSCRIVANT AVEC CE COUPON DÉTACHABLE. SEULS LES COUPONS ORIGINAUX, DÉCOUPÉS DANS L'UNION, SERONT PRIS EN COMPTE POUR LE TIRAGE AU SORT**

**ATTENTION :**  
**LES RÉSULTATS DE LA TOMBOLA SERONT COMMUNIQUÉS DANS LA NEWSLETTER. CONSULTEZ VOTRE BOÎTE MAIL ET CONFIRMEZ VOTRE INSCRIPTION. SEULES LES INSCRIPTIONS CONFIRMÉES SERONT PRISES EN COMPTE POUR LE TIRAGE AU SORT.**